

de messeigneurs les conseillers de Lyon, et ce pour ce jour, tant seulement.

« Et premièrement, en pain prins de Jehan le pane-tier, le matin, deux douzeynes, ung chacun de dix deniers tournois, qui montent en somme de 20 solz tournois.

« Item, une douzeyne de petits pains, de quatre deniers, qui vallent 4 s. t.

« Item, plus, au soupper, en pains prins du dit pane-tier, six pains, chacun de dix deniers tournois, qui vallent 5 s. t.

« Item, une douzeyne de petits pains, chacun de quatre deniers tournois, qui vallent 4 s. t.

« Item, pour le disner des chiens qu'ilz avoient, quatre pains bis, chacun de dix deniers tournois, qui valent 3 s. 10 d. t.

« Item, pour le soupper d'iceulx chiens deux pains bis, chacun de quatre blancs, qui vallent 3 s. 4 d. t.

« Item, pour le soupper d'autres gens qui survindrent (survinrent) prindrent (prireut) six pains, chacun de dix deniers tournois, qui vallent 2 s. demy t.

« Somme toute, en pain, 2 livres 7 solz 2 d. tournois.

« Pareillement, s'ensuyt le vin, tant blanc que cléret prins au logis du *Griffon*, livré ledit jour.

« Et premièrement, pour le desjeuner de M. le capitaine Guynot, de Bourges, et autres seigneurs, deux symèses (1), qui vallent 4 s. t.

« Item, plus autres deux cartes (2) de vin pour mon

(1) Mesure de capacité pour les liquides.

(2) *Idem*.